



INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR
DES ARTS DU SPECTACLE
ET DES TECHNIQUES DE DIFFUSION
DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

FORMATION A L'ECRITURE DE SERIES TV

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Avec l'essor et le succès ainsi que la légitimation critique des séries télévisées depuis une vingtaine d'année, l'écriture de séries est devenue une activité reconnue par la profession. Cependant la formation professionnelle n'a pas suivi la croissance exponentielle de ce format.

C'est pour cette raison qu'une formation consacrée à l'écriture de séries TV a été imaginée en 2017 par un consortium composé d'institutions d'enseignement supérieur et d'organisations actives du domaine de l'audiovisuel. Cette formation pilote à l'écriture de séries TV a été dispensée durant l'année académique 2018-2019 dans 6 pays.

Pendant 2 ans et grâce au concours d'intervenants reconnus, de nombreux outils culturels ont été élaborés par les différents partenaires afin de parvenir à la qualité de formation visée pour cette édition pilote : étude sur le secteur des séries TV en Europe et dans la région Euro-méditerranéenne, modules de cours enregistrés, études des cas auprès de professionnels du secteur ...

Compte-tenu des besoins du marché actuel, l'INSAS réédite pour l'année 2020 cette formation.

MODULES

Module 1 : Le concept

Aujourd'hui, les scénaristes professionnels sont tous un jour ou l'autre confrontés à la spécificité de l'écriture sérielle ; que ce soit en développant une bible ou en écrivant des épisodes. Ce module introductif vise à jeter les bases de l'écriture sérielle. Dans le contexte industriel de l'audiovisuel, la série est de moins en moins considérée comme du sous-cinéma. Elle a su devenir au fil des années un espace majeur de création et de liberté artistiques pour les scénaristes et les réalisateurs. La série est un médium à part entière qui nécessite créativité, humilité, exigence, esprit d'équipe entre auteurs (...) mais aussi esprit d'équipe avec les partenaires que sont les producteurs, les réalisateurs, le diffuseur, les comédiens et les techniciens.

Module 2 : La bible

La bible d'une série TV est la « pierre angulaire » de toute série TV. Elle détaille tous les éléments nécessaires pour tous les auteurs qui, par la suite, pourraient prendre part à l'écriture d'un épisode afin qu'ils puissent avoir la même maîtrise du sujet, de l'univers et du ton de la série. Elle permet d'uniformiser l'écriture de telle manière qu'on a l'impression que l'auteur est toujours le même, quel que soit l'épisode regardé.

Module 3 : Le pilote

Ce troisième module se concentre exclusivement sur l'écriture des épisodes.

Chaque chapitre théorique est à nouveau suivi à chaque fois par des ateliers. Ceux-ci se concentrent exclusivement sur le développement en équipe de l'épisode « pilote » de la série.

Un pilote désigne généralement le premier épisode d'une série servant à introduire les personnages et l'univers mis en scène.

Professeur responsable de la formation : Frédéric Castadot

ACCÈS À LA FORMATION

Toute personne désirant se porter candidate devra répondre à l'**appel à candidatures**.

Le candidat devra être titulaire au minimum **d'un diplôme de premier cycle (Bachelier/Licence) ou faire preuve d'un minimum de 4 années d'expériences professionnelles (VAE)**, montrer une grande motivation à l'écriture de séries et, en tant que langue principale d'enseignement, une très bonne maîtrise du **français**.

Un jury délibératoire sera chargé de la sélection des **8 candidats**.

L'INSAS délivrera, en cas de réussite, un certificat de formation continuée.

Elle donne lieu à l'obtention de 23 crédits ECTS aux apprenants l'ayant réussie.

SÉLECTION

Envoyer CV et lettre de motivation, avant le **22 décembre 2019** à l'adresse suivante : fiest@insas.be

Pour les candidats pré-sélectionnés

- Epreuve écrite : **7 janvier 2020** à l'INSAS
- Entretien (pour les candidats sélectionnés suite à l'épreuve écrite) :
15 et 16 janvier 2020 à l'INSAS

DROITS D'INSCRIPTION

1 250€

La FEST est éligible à l'[Aide à la formation de Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel](#) qui intervient pour un **maximum de 50 % des frais d'inscription** à la formation (aide accordée une fois la formation achevée).

DURÉE DE LA FORMATION

De janvier à octobre 2020

Temps présentiel : 34 jours

LIEU

INSAS

Rue Thérésienne 8 – 1000 Bruxelles

Tel : +32 2 511 92 86